L'Union des Cantons de l'Est

Zéph. NAULT, Imprimeur. LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS L. R. LAVERGNE, Directeur

43ème ANNÉE. ARTHABASKA, 18 DECEMBRE 1908. No 1

L'Union des Cantons de l'Est

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ LE VENDREDI

PAR

LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE

PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT

$1.00 par an.—50 par semestre ; nécessairement d'avance.

ANNONCES

1re insertion, la ligne..... 30 centins
Insertions subséquentes..... 20 "
Baptêmes, Mariages et Sépultures.. 25 "

Gratis pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou intéressée rapports d'institution financières ou autres seront insérés comme annonces, à 10 centins la ligne.

FEUILLETON DU 18 DÉCEMBRE 1908

LEONIE
DE
MONTBREUSE

No. 36

XXXII

J'étais déjà bien troublée lorsqu'en ouvrant les yeux j'aperçus mon père, mais je crus rêver quand je lui entendis reprocher à Edmond l'imprudence qu'il faisait de me soutenir du même bras dont il était blessé et où il avait été saigné deux heures auparavant.

—Ah ! répondit Edmond du ton le plus simple, je ne m'en était pas aperçu.

En effet, je me retournai en doutant de ce que j'attendais, et je sentis près de mon cou les nœuds de ruban qui attachaient l'habit de M. de Clarency.

L'idée de sa présence me rendit mes forces ; je me levai en l'assurant que je n'avais éprouvé qu'un léger étourdissement qui me laissait fort peu de souffrance.

—C'est vous, mon cher Edmond, dit madame de Nelford en venant à lui, c'est vous qui demandez nos soin, votre pâleur m'inquiète ; vous vous voulez en vain nous cacher tout ce que cette blessure vous fait souffrir ; croyez-vous par cette feinte, diminuer nos regret et notre reconnaissance?

—Ah! madame, épargnez-moi reprit Edmond. Il sait mieux que personne, ajouta-t-il en prenant la main d'Alfred, combien ce que j'ai fait est simple, et j'espère que mon amitié ne me fera pas l'injure de m'en remercier.

—Non, je ne puis ni vous en remercier, ni l'oublier, répondit Alfred en se détournant pour cacher son émotion.

—Mais, reprit Edmond d'un ton assez léger, nous avons promis ce matin de ne plus parler de tout cela tenons parole.

En cet instant, un domestique de M. de Montbreuse avait envoyer s'informer de l'état de M. de Frémur vint lui dire qu'ayant désiré se voir transporté tout de suite à M*** pour y être plus à portée de recevoir des secours, madame de Rosbel et madame d'aimery venaient de l'y conduire.

—Quel que soit le résultat de cette malheureuse affaire, dit M. de Montbreuse après un moment de silence, je viens décrire pour que l'on ne vous tourmente pas, Edmond ; il est bien juste que ma famille pense au moin à votre sûreté.

Alfred ne put supporter l'amertume de ce reproche, il sortit précipitamment, avec l'air d'un homme désespéré; sa mère effrayée le suivit.

Bientôt après mon père sonna pour savoir s'il n'était pas venu quelqu'un le demander pendant son absence. On lui répondit que l'architecte et les ouvriers qu'il avait fait venir de Paris étaient là qui attendait ses ordres. M. de Montbreuse se leva pour aller leur parler, et je restai seule avec Edmond.

XXXIII

Les yeux fixés sur moi, Edmond garda longtemps le silence sans oser me questionner sur ce qui se passait dans mon coeur.

L'inquiétude qu'il éprouvait encore de l'état où il m'avait vue se mêlait à l'expression d'une joie secrète qu'il avait peine à cacher ; il attendait qu'un regard pour épancher son âme; mais, les yeux baissés et respirant à peine, je cherchais vainement un mot à lui dire qui ne fût pâs trop tendre.

Edmond, interprétant bien différemment ma contrainte, rompit enfin le silence et me dit:

– Léonie, me suis-je abusé, et ne m'avez-vous dit hier un mot si touchant que pour me rendre le courage de défendre ma vie?

—J'ignorais qu'elle fut en danger répondis-je en balbutiant; vous paraissiez si.. calme.

—Ah! dites si heureux! jamais plus douce espérance n'a pénétré mon âme! Un moment, Léonie, j'ai cru que votre coeur répondait au mien, j'en ai frémi de joie; le passé, l'avenir, tout a disparu devant cette pensée divine, tout, jusqu'au obstacles qui nous séparent.

"Qui pourrait me la ravir, me suis-je écrié, si son coeur me préfère? Ah! si j'ai pu n'adorer qu'elle après avoir été si mortellement blessé de son refus; si, témoin de son penchant pour un autre, ma fierté n'a pas su triompher de mon amour, puis-je espérer d'en modérer l'excès quand il est devenu la passion de ma vie, et qu'un rayon d'espoire achève d'égarer ma raison!..

" Léonie, ma chère Léonie, ajouta-t-il en me prenant la mais, ne me laissez pas croire que je me sois abusé... confirmer d'un mot d'un regard..

—Je ne le puis, interrompis-je en ratirant ma main pour essuyer mes larmes.

Ah! malheureux, reprit Edmond d'une voix étouffée, Léonie m'a trompé... son cœur dément l'aveu que j'avais cru sincère; l'enchantement a cessé... Mais le ciel prend pitié de moi, ajouta-t-il en retombant sur son siège. et je sens ma vie s'éteindre avec mon espérance.

—Grand Dieu! m'écriai-je en voyant son bras couvert de sang et la paleur de la mort sur ses traits, au secours! il se meurt...

Mes cris attirèrent bientôt tous es gens de la maison; mon père accourut,et, jugeant que la plaie d'Edmond s'était rouverte, il le fit transporter dans son appartement, où il lui prodigua tous les secours nécessaires.

Le bruit de cèt événement était parvenu jusqu'à Susette, qui, à peine convalescente, vint s'informer de l'état de M. de Clarency, et me trouva dans le cabinet de mon père, épiant le moment où quelqu'un sortirait de sa chambre pour savoir des nouvelles.

Un valet parut enfin et nous dit qu'Edmond était parfaitement revenu de la faiblesse causée par la perte de son sang. Alors Susette, sans me consulter prit mon bras et me réconduisit dans mon appartement.

Frappée du tremblement que j'éprouvais, elle me fit prendre quelques boissons calmantes et me quitta quant elle me vit plus tranquille. Les soins discrets de cette bonne fille furent à peine remarqués de moi

Tout entière au sentiment qui déchirait mon âme, je ne pensais qu'à me justifier auprès d'Edmond, et surtout à le consoler du chagrin de me perdre par le plaisir de se savoir aimé.

Fière du sacrifice que j'allais faire à mon devoir, je crus n'y pas manquer en instruisant Edmond de tout ce qui motivait ma conduite et voici ce que je lui écrivis :

LÉONIE AU COMTE DE CLARENCY

Edmond, vous m'accusez, et je brave tout pour vous prouver votre injustice. Au moment de nous séparer pour jamais, je me livre sans réserve au charme de vous peindre tout ce que j'ai soufert depuis le jour, où reconnaissant mon erreur, vous m'avez appris à distinguer un sentiment profond d'une folie romanesque, depuis le jour où déjà séduite par votre esprit, je découvris dans votre cœur cette affection si constante et si vive qui devait asservir le mien. Hélas ! j'ai long emps ignoré ma faiblesse.

Blessée des torts qu'Alfred, je croyais n'avoir à craindre d'autres malheurs que son abandon, lorsqu'en secret mon coeur ne redoutait que votre indifférence ; et je pleurais encore de me voir trahie, que je tremblais déjà de vous aimer. Je sais tout ce que cette inconséquence a de coupable ; mais en la payant du bonheur de ma vie, j'ôte le droit de me le reprocher.

(*A suivre*)

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que nous offrons en vente à bon marché, à ce bureau, du papier parchemin pour le beurre.

Pélerinage Spirituel à Lourdes

A l'occasion du 50e anniversaire

Des prodigieuses apparitions de l'Immaculée

AVEC INDULGENCES

Accordées par le Sonverain Pontife Pie X du 11 février 1908 au 11 février 1939

1.—L'année de la Vierge Immaculée Mère de Dieu—Tous à Lourdes.

En cette année mémorable, où le Jubilé des prodigieuses apparitions de la Dame Blanche à l'humble Bernadette, sur les rives du Gave, coïncide avec le Jubilé sacerdotal du Saint Pontife Pie X, la voix du Vicaire de Jésus-Christ s'est élevée, et à sa suite celle des Evêques, pour encourager les fidèles du monde entier à prier et fêter spécialement la Vierge Immaculée Mère de Dieu et pour les convier en foule à la Grotte miraculeuse.

A Lourdes donc, ô frères, de tous les coins de la terre. A Lourdes sous la conduite du Père bien-aimé, du Maître infallible ds nos âmes, du Vicaire de Jésus-Christ, du Grand Pie, qui en étendant à tout le monde catholique la fête de l'Apparition 11 février, en ouvrant avec tant de largesse le trésor des saintes indulgences aux Pélerins et à ceux qui s'y rendent en esprit et par la prière, nous invite, nous excite par son exemple et par sa parole puissante.

A Lourdes nos âmes et nos cœurs pour demander miséricorde pour nous-mêmes, pour ceux qui nous sont chers, et pour nos défunts bien-aimés.

A Lourdes, avec le Pape qui, par son entremise, rendra nos vœux plus agréés auprés de Marie.

A Lourdes, à Lourdes, tous à Lourdes !

A Lourdes, où se manifeste d'une manière si évidente la puissance divine de la Mère de Dieu et notre mère ; là où se trouve le trône de la Mère de Miséricordes, qui nous montre son cœur, qui nous appelle, qui nous ouvre ses bras, qui veut nous combler de grâces ; là où est la source des prodiges et des miracles !

Moyen de faire ce pieux pèlerinage.

Pour faire ce pieux pèlerinage spirituel il suffit de s'unir par la pensée, par le désir, par le cœur, par la prière et par l'aumône, aux pèlerins qui, en cette année solennelle, auront le bonheur de se rendre à Lourdes, de toutes les parties de la terre.

Par la prière nécessaire pour gagner les saintes indulgences :

a) en assistant à la Sainte Messe ; b) en récitant, en l'honneur de la Très-Sainte Vierge, une prière quelconque approuvée par l'Eglise, par exemple : " l'Ave Maria, le Salve Regina, le Souvenez-Vous " etc. etc.

3—Indulgences

Celui qui accomplit ces pieuses pratiques, le onzième jour de chaque mois de l'année jubilaire de N. D. de Lourdes, c'est-à-dire du 11 février 1908 au 11 février 1909, gagnera une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines :—et l'Indulgence plénière sera gagnée aux conditions ordinaires (Confession, communion et visite d'une église), par celui qui aura partiqué ce pieux exercice, le onze de chaque mois, six fois pendant l'année jubilaire :

Indulgence de 300 jours " Toties Quoties " (applicable aux âmes du purgatoires), à celui qui récitera la prière : Notre Dames de Lourdes, priez pour nous.

4—L'Aumône.—Afin de rendre nos supplications plus agréables a la Sainte Vierge, ainsi que dans tous les précédentes Pèlerinages spirituels cette fois encore, nous joindrons à la prière une aumône minime de 1 ou 2 cents, pour ceux qui ont peu de ressources ; plus abondante et en rapport avec leur amour, leur gratitude et leur dévouement à la Sainte Mère de Dieu, de la part de ceux qui ont reçu la grâce d'être pourvus des biens de la fortune.

Tous les souscripteurs et toutes les personnes recommandées par une offrande auront part aux biens spirituel annexés à cette œuvre de piété, ainsi qu'aux suivants.

5—Avantages spirituels.

1o—A la Grotte dans la Basilique et dans l'Eglise du Rosaire à Lourdes, des prières publiques et quotidiennes sont faites pour les pèlerins en esprit et pour les personnes recommandées vivantes ou défuntes.

2o—Cent messes seront dites à l'autel de la Vierge Immaculée pour implorer de Dieu, par sa méditation toutes les grâces que les adhérents à ce pieux pèlerinage spirituel désirent pour eux mêmes et pour les personnes recommandées.

3o—Cent messes seront dites pour le suffrage des défunts recommandés sur les listes de souscription.

4o—Tous les adhérents et leurs recommandés, vivants ou défunts, participeront à deux messes annuelles, à perpétuité, dites à Lourdes ; une pour implorer de Dieu, par l'intercession de l'Immaculée, la conservation de la foi dans les familles des souscripteurs et le salut éternels de tous leurs membres ; l'autre de " Requiem, " pour obtenir que le Dieu de miséricorde hâte le passage du Purgatoire au Paradis à nos chers défunts.

5o—Par les soins du Comité, trois lampes brûlent perpétuellement, une à la Grotte, une autre dans la Basilique, et la troisième dans l'église du Rosaire. Elles sont là suspendues comme une prière perpétuelle à Marie, lui rappelant toujours nos désirs, nos vœux, les grâces que nous souhaitons.

Ces lampes, après notre trépas, diront aussi à Marie qu'elle fut notre Espérance... et luiporteront la prière de nous ouvrir les portes du Paradis.

6o—Un ex voto, ayant la forme d'un cœur, renfermant l'acte de consécration à Marie, sera placé à perpétuité dans son Sanctuaire au nom de tous les adhérents.

6—Distribution des offrandes.

Déduction faite des frais afférents au Pèlerinage, aux aumônes des messes, aux ex-votos, etc., le produit de la souscription sera déposé aux pieds du Saint-Pontife Pie X, le grand glorificateur de la Vierge Immaculée de Lourdes, afin qu'il veuille bien l'offrir en notre nom, en l'employant en faveur d'œuvres de foi et de charité qu'il jugera plus agréables à la Sainte Vierge.

7—Notre ambassade.

Une commission internationale ira à Lourdes, à l'occasion de la grande fête du 11 février 1909, pour représenter tous les adhérents au pieux Pèlerinage Spirituel. Elle sera comme une ambassade se présentant en notre nom à la Reine du ciel et de la terre. Elle déposera aux pieds de la Vierge les vœux, les soupirs, les résolutions, les demandes de grâces et de faveurs et les dons de tant de milliers de ses enfants, qui étroitement unis dans une même pensée, implorent de sa pitié et de sa miséricorde, la fin des maux et des châtiments qui nous affligent.

A la Grotte des prodiges elle nous consacrera à l'Immaculée ainsi que, les personnes qui nous sont chères et nos familles, Lui offrant un cœur symbolique au nom des adhérents et des personnes que ceux-ci auront recommandées.

Pour le Comité International
Comte J. Acquaderni, président.
Comm. F. Toili, vice-président.
Chanoine G. Gasiglia vice-président.
Abbé L. Cartier, vice-président.
A. PEDERZOLI, secrétaire.

Le Saint-Père accorde, avec effusion de cœur une Bénédiction Apostolique toute spéciale aux organisateurs, coopérateurs et adhérents du Pèlerinage Spirituel à Lourdes, en souhaitant à tous, par l'intercession de la Vierge Immaculée, les grâces les plus abondantes.

JEAN BRESSAN.

Le montant des souscriptions doit être expédié ou livré à l'adresse suivante ;

Pour le cours de cette année, où le jubilé sacerdotal de S. S. Pie X coïncide avec celui des apparitions de la Vierge Immaculée à Lourdes, le Comité International des Pèlerinages, résidant à Bologne (Italie) rue Mazzini, N. 94, s'occupe de promouvoir à travers le monde catholique un pèlerinage spirituel qui se propage à cette heure dans tous les diocèses. Pour encourager et couronner cette dévotion, le Souverain Pontife vient d'adresser au président du comité la lettre suivante :

Du Vatican 15 Nov. 1908.

Monsieur le Comte,

Le Souverain Pontife Pie X s'unira de cœur aux adhérents au Pèlerinage Spirituel à Lourdes et aux pèlerins qui, le 11 février 1909, prosternés aux pieds de la Blanche Reine des Pyrénées, clôtureront dans la basilique de Lourdes l'année jubilaire des apparitions. Tandis qu'ils assisteront à la Sainte Messe, Sa Sainteté appliquera l'Auguste Sacrifice à leurs intentions qui sont d'ailleurs les siennes.

Et afin que cette union d'âmes entre le Père et ses fils soit rendue plus sensible, Sa Sainteté accorde à Mgr André Hyacinthe Longhin, Evêque de Trevise, président de la commission Internationale du Pèlerinage Spirituel, célébrant à Lourdes, le pouvoir de donner aux milliers de dévots de Marie Immaculée, qui assisteront à cette solennelle manifestation d'amour et de foi, la Bénédiction Papale, avec l'Indulgence plénière pour tous ceux qui s'étant confessés et ayant communié, s'uniront d'esprit en ce jour ou le dimanche suivant, aux pèlerins de Lourdes et prieront selon les intentions de Sa Sainteté. Dans les sentiments les plus respectueux, je me dis.

Votre très humble serviteur,
JEAN BRESSAN
Chap. Sec. de Sa Sainteté

A Monsieur le Comte
JEAN ACQUADERNI
Bologne

SOUVENIRS ENVOYÉS FRANCO AUX COLLECTEURS ET AUX SOUSCRIPTEURS

AU SOUSCRIPTEURS D'AU MOINS 2 sous

On fera parvenir, par l'intermédiaire du Collecteur une petite image représentant N. D. de Lourdes(A).

AU SOUSDRIPTEUR ou COLLECTEUR DE 20 cents,

10 petites images (A).
1 brochure (B). l'histoire des apparitions de la Vierge Immaculée à Lourdes racontée par l'église au peuple chrétien.

—Chaque page de cette brochure est ornée de splendides gravures. En voici la table : — Pie X priant N. D. de Lourdes. La Grotte de Massabielle. Bernadette. Lourdes avant l'Apparition. Le Saint Père Pie IX proclamant le dogme de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Saint Pierre de Rome. Le palais du Vatican et la place de Saint-Pierre. La Sainte Vierge confirme de vive voix, dans ses apparitions, le dogme proclamé par Pie IX. Le Rosaire de Lourdes. Les foules se dirigeant vers la grotte. Malades qui implorent leur guérison. Procession des pèlerins a la chapelle et à la grotte. La Basilique de l'Immaculée-Abri des pelerins. L'Eglise du Rosaire et la place. Procession des fidèles. Le couronnement d'Esther, figure de l'Immaculée. Le couronnement de la statue de N. D, de Lourdes. Le diadème dont Pie IX la fit couronner. Grâce et miracles à Lourdes. Anges messagers de grâces. La grotte de Massabielle transformée en église.

AU COLLECTEUR ET AU SOUSCRIPTEUR DE $1.00

50 petites petites images (A).
5 brohures (B).

AU COLLECTEUR ET AU SOUSCRIPTEUR DE $2.00

100 petités gravures (A).
10 brochures (B).
1 splendides tableau reproduit mécaniquement en couleur à l'huile, en grand format, representant la Vierge mère de Dieu ou bien une autre jolie image religieuse, même format, don de la Société Pontificale d'oléographie.

AU COLLECTEUR ET AU SOUSCRIPTEUR DE $4.00.

200 petites images (A).
20 brochures (B).
2 splendides tableaux, pendants, dont un représentant la Vierge (comme ci-dessous) l'autre le Rédempteur une autre image religieuse, même grand format, don aussi de la Société Pontificale d'oléographie.

Le montant des souscriptions doit être expédié ou livre à l'adresse suivante :

M. le Rédacteur
DU JOURNAL DE LA GROTTE DE
(Pour le Pélérinage spirituel)
LOURDES (Hautes Pyrénées)
France.

Cette Jolie Robe de Chambre Envoyée Franco pour $1.49

DÉCOUPEZ cette annonce et envoyez-nous-la en même temps que le prix spécial de $1.49 et nous vous expédierons FRANCO, cette belle robe de chambre pour dames, en jolie flanellette, exactement telle que la vignette. Examinez-la attentivement chez vous et si vous ne la trouvez pas de la meilleure valeur que vous ayez vue et valant bien $2.50, retournez-nous-la à nos frais et dépens, nous vous rembourserons votre argent immédiatement. Elle est en flanellette de qualité supérieure. L'empiècement et les épaules festonnées. Elle est garnie au col, à l'empiècement, au feston de galon piqué légèrement ; elle a un volant de 10 pouces et est taillée large ayant 144 pouces. Le patron est du nouveau modèle de carreaux et rayures de l'automne et de l'hiver, sur fond clair ou foncé. C'est donc une occasion de bon marché et nous vous l'offrons dans le seul but de vous montrer que ce magasin a à votre disposition des marchandises de belle valeur à des prix très bas. Les points en sont 32 à 44. Nous ne gardons pas de grandeur spéciale.

Rappelez-vous que pour vous procurer cette belle robe de chambre, il vous est nécessaire de nous faire parvenir cette annonce en même temps que le prix spécial de... — $1.49

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

DIVISION DU DETAIL

QUEBEC, - Canada.

RAYON DES COMMANDES PAR LA MALLE. Commis W. A.

PROPOS AGRICOLES

Vive la petite vache canadienne

(De la *Libre Parole*, Québec)

Peste soit de ces laitiers insolents, dont l'âpreté au gain va nous forcer à nous priver de lait complétement ou peu s'en faut !

Et si ces pauvres diables, que vous maudissez de si bon cœur n'étaient pas les plus coupables. ?

Par exemple, en voilà une bonne.

Ne vous moquez pas trop vite.

Ecoutez plutôt un instant.

Vous n'ignorez pas que, depuis quelques années déja, le mot d'ordre parti de haut, et pour cela même mieux accepté de la classe agricole a été qu'il nous fallait de gros animaux.

Grâce aux réclames affolantes des grands importateurs, qui y trouvaient leur compte, les laitiers des villes comme ceux de la campagne ont peu à peu remplacé leurs troupeaux de petites vaches canadiennes par des vaches importées.

Or, outreque ces vaches de grande taille coûtent plus cher à nourrir, elles supportent mal aussi notre climat plus froid que celui de leur pays d'origine. Plus ou moins frappées de langueur dès les premiers mois de leur arrivée,il en est peu qui échappent à la tuberculose. De là nécessité de les faire abattre et de les remplacer par d'autres, vouées au même sort et qui coûtent, en moyenne, $75, par tête.

Commencez-vous maintenant à comprendre que nos laitiers, ayant à faire face à de pareils frais et à supporter de lourdes pertes, éprouvent le besoin d'augmenter le prix du lait ?

Haro, alors sur l'importateur, "ce pelé, ce galeux, d'ou nous vient tout le mal ! " Mais ce mal dont nons souffrons, est-il sans remède ?

Le remède existe, et il est trés simple. L'importation des gros animaux ne nous a pas réussi, l'expérience faite nous le prouve assez, eh ! bien, mettons y fin. Revenons tout simplement à nos petites vaches canadiennes, qui méritent mieux que le mépris dédaigneux qu'on a si bruyamment affecté à leur égard depuis quelques années. A preuve, les succés brillants qu'elles ont remportés sur toutes leurs concurrentes à l'exposition pan-américaine de Buffalo en 1901, et qui ont consacré définitivement leur évidente supériorité sur leurs congénères de grande taille.

Bonne laitière, ne coûtant qu'environ $37, en moyenne par tête, et douce d'entretien, réfractaire à l'action déprimante de notre climat qui est devenu le sien depuis trois cents ans qu'elle le supporte, notre petite vache canadienne ne connait donc à peu près pas la maladie et ne mourrait que de vieillesse si le boucher n'était pas là.

Aussi nos laitiers l'eussent-ils délaissée s'ils n'y avaient été poussés par des discours et des écrits qui leur pouvaient paraître autorisés. Ce qui le prouve c'est que tels d'entre eux, qui ont à la fin reconnu l'erreur ruineuse qu'on leur a fait commettre, se hâtent de la réparer en remplaçant, chaque fois qu'ils en ont l'occasion, leurs grosses vaches par de petites vaches canadiennes.

Et comme justement ces laitiers sont ceux qui se sont opposés à l'augmentation du prix du lait, il y a lieu de dire que si ce mouvement louable se généralisait, l'on verrait bientôt revenir les jours d'antan, où le lait se vendrait en ville à raison de trois sous la chopine.

C'est du reste le prix qu'il se vend croyons-nous dans la province d'Ontario, qui est en train, à ce que dit un récent numéro du *World* de Toronto de s'emparer de notre vache canadienne dont la valeur serait donc plus appréciée là-bas qu'ici.

A Dieu ne plaise que ces Ontariens se montrent plus intelligents que nous ! Remettons au plus vite, à la place d'honneur, qu'elle n'a jamais mérité de perdre, notre excellente petite vache canadienne Poussons l'élévage aves l'énergie qui nait de la conviction, et du même coup, nous aurons ouvert à nos cultivateurs une source à peu près tarie de revenus importants, et assuré pour nous le maintien du prix du lait à la portée des bourses les plus modestes.

PAUL EMILE.

Le Pionnier.

Le gouvernement provincial a passé un ordre en conseil, fixant au 30 du courant la mise en force de la loi sur les assurances, adoptée à la dernière session de la Législature.

Les statistiques de la Grande-Bretagne pour 1906 démontrent que les 43 millions d'habitants des Iles Britanniques ont bu, cette année-là, 34 millions de barils de bière, plus de 39 millions de gallons de whisky, de genièvre, de cognac, plus de 12 millions de gallons de vin, et 15 millions de gallons de breuvages alcooliques d'autres sortes. Un journal a calculé que tout cet alcool, mis ensemble, formerait un lac où cont navires de guerre pourraient évoluer à leur aise. Il s'est consommé, cette année-là, pour $18.00 de boisson par individu, soit trente gallons par personne, à peu près $90 par famille, soit un quart du revenu de la famille anglaise ordinaire. La note totale de cet alcool s'élève à plus de huit cent millions de piastres.

L'Union des Cantons de l'Es

ARTHABASKA, 18 DECEMBRE 1908

Notre Journal

Avec le présent numéro, notre journal commence sa quarante troisième année d'existence.

Saine Politique d'Immigration du Gouvernement Laurier

Le ministre de l'Intérieur vient de publier une brochure sur la Nouvelle-Ecosse, intitulée : " Nova Scotia and its people, and the opportunity it offers to other people ". Cette brochure a été publiée sous la direction de l'hon. Frank Oliver, en vue de diriger dans la Nouvelle-Ecosse un courant d'immigration appréciable. Jusqu'à présent, les fonctionnaires du ministre de l'Intérieur semblaient concentrer tous leurs efforts sur le Nord-Ouest canadien. Nous constatons avec plaisir que, désormais, on s'occupera aussi d'amener des colons non seulement dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, mais aussi, dans le Nouvel Ontario, dans la province de Québec, dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, où des avantages exceptionnels s'offrent aux nouveaux arrivants.

On est à publier, en ce moment, au département de l'immigration, à Ottawa, un travail des plus intéressants sur la région du lac St-Jean, le nord de Montréal, le district de Témiscamingue et la fertile vallée de Matapédia. C'est l'intention de l'hon. M. Oliver de distribuer, avec autant de prodigalité que possible, cette brochure en France et en Belgique, de même que dans les Iles Britanniques, d'où le plus grand nombre d'immigrants nous est venu jusqu'ici.

Nous croyons savoir que M. Jacques Bonhomme, un citoyen belge qui a passé une couple d'années au Canada à la recherche d'emplacement, pour ses concitoyens et qui est retourné en Belgique l'automne dernier, a apporté avec lui 150,000 de ces brochures qu'il distribuera gratuitement.

M. Bonhomme s'est aussi muni de nombreux rubans représentant des vues et paysages des principaux endroits du Canada. Au moyen de ces rubans et d'une lanterne magique, il donnera des conférences illustrées parmi la population agricole afin de diriger un courant d'immigration vers le Canada surtout vers la province de Québec.

Il n'y aurait rien d'étonnant que les adversaires du gouvernement ne dénigrent les louables efforts que ce dernier se donne pour développer les nombreuses ressources du pays et ne s'en servent comme armes contre lui en déclamant partout qu'on inonde le Canada de la lie des vieux pays.

L'article 33 et paragraphes de la loi et règlements du Canada concernant l'immigration et les immigrants vont à l'encontre de ces sortes d'attaques injustifiables.

Ont. 33—Chaque fois qu'en Canada un immigrant, dans les deux ans à compter de son embarquement en Canada, commet un crime impliquant une turpitude morale ou devient pensionnaire d'une prison ou d'un hôpital ou autre institution de charité, il est du devoir du greffier ou du secrétaire de la municipalité d'en avertir immédiatement le ministre et de lui faire connaître tous les détails.

Dès qu'il a reçu pareil renseignement, le ministre peu après enquête ordonner le renvoi de cet immigrant s'il est en état de payer, ou nom, aux frais de la municipalité où il a en dernier lieu résider régulièrement, si le ministre en ordonne ainsi, et, si l'immigrant est un vagabond ou un chemineau ou qu'il n'y ait pas de municipalité aux frais du ministre de l'intérieur.

Voilà qui bâillonne les dénigreurs du gouvernement qui ne sauraient soutenir non plus que la loi reste à l'état de lettre morte. En effet, deux forçats du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, Alexander Pitro et Guiseppe Aniello, ont été amenés à Montréal, ces jours-ci sous la conduite des gardes Foster et Roger.

Tous deux étaient des immigrants d'Italie, qui dès leurs arrivée à Moutréal, se mirent à jouer du couteau. Ils furent condamnés récemment à cinq ans de pénitencier. Le juge président le tribunal recommanda la déportation des deux accusés dans leur pays.

Les officiers du Bureau d'Immigration nous informent qu'ils seront déportés incessamment dans leur pays d'origine, en Italie.

Un dernier cas, où Lévis est concerné.

Le grec qui a infligé un coup de couteau au cocher de place M. Ringuet et qui, de ce chef a été condamné à deux ans de pénitencier, sera rapatrié.

L'individu n'étant que passage à Lévis, n'y ayant pas résidé régulièrement, les déficits de la caisse municipale ne seront pas accrues des frais de voyage pour renvoyer le grec sur les bords de la mer Ionienne.

Béatification et canonisation de Jeanne d'Adc

Une dépêche de Rome dit que lecture vient d'être donnée dans la salle du consistoire, au Vatican, du décret de béatification de Jeanne d'Arc,

L HON. JUGE GIROUARD

Il est rameur à Ottawa que l'hon. juge Désiré Girouard, membre de la Cour Suprême du Canada, prendra bientôt sa retraite. On fixe même au 31 décembre courant la date de cet événement.

Eloges non Suspects

Le "Colliers" édition canadienne est une revue qui est hautement appréciée, par le public lecteur, pour les franchises de ses opinions, l'indépendance de ses écrits, la profondeur de ses idées, la loyauté, l'intégrité qu'elle met à tous ses articles, où elle traite des hommes et des choses.

On ne saurait donc soupçonner dans un article très élogieux que la revue publie de l'hon. M. Rodolphe Lemieux, maître des postes du Canada, aucun esprit de parti d'autant plus que cette même revue s'est toujours montrée sévère à l'égard des ministres libéraux.

Voici la traduction de l'article du " Colliers ".

" L'honorable Rodolphe Lemieux, brille dans tous les banquets et les cérémonies en Angleterre. Le câble " tout rouge " prend un aspect plus séduisant, grâce à son éloquence convaincue. Personne, au Canada, ne sera surpris à la nouvelle que le ministre des Postes sera bientôt Sir Rodolphe. Le titre lui donnera du montant, mais ne le grandira pas plus.

" Depuis que M. Lemieux a pris la direction des Postes, il a montré un des traits les plus caractéristiques de sa grandeur d'âme. Il n'a pas hésité à s'entourer d'hommes et n'est pas plus inquiet que Napoléon, d'avoir des lieutenant distingués. Un politicien à vues étroites, ne supporte pas d'égal près du trône pour faire pâlir son éclat et intriguer pour sa place ; mais M. Lemieux n'est pas fait ainsi. Il veut voir les gens faire leur marque et même la réputation grandissante de son jeune et brillant sous-ministre du Travail, MacKenzie King, ne lui a inspiré aucune crainte. Il y avait assez de renom pour les deux et le ministre n'a jamais pensé que M. King le volait quand il prenait sa part de mérite. Ils ont partagé en frères dans les missions distinguées qui ont échu à leur ministère ; ils ont partagé également dans la gloire du succès et maintenant, la rumeur veut que M. King soit promu au poste de ministre du Travail. Ce qui fera deux ministres là où un seul existait.

" Cela diffère grandement des relations qui ont existé entre Lord Kitchener et Lord Curzon, lequel ne prit pas de temps à découvrir que l'Inde était trop petite pour contenir deux hommes de leur taille. La magnanimité trouve toujours sa récompense, et de cette qualité, M. Lemieux en a à revendre.

" Le vaste, le bouillant cerveau de Henneker Heaton doit trouver un agréable camarade dans celui de Lemieux qui saisit tous les plans de ceinturer le globe avec la rapidité de génie, Les câblogrammes à deux sous, c'est à ce plan que M. Heaton et M. Lemieux travaillent.

" La capacité des câbles est de trois cent millions de mots par année. Ils n'en transmettent pas cinquante millions. Ce qui prouve qu'à vingt-cinq cents le mot, le public est d'avis qu'en matière de câblogrammes le silence est d'or. Le câble à deux sous serait un lien puissant pour l'empire, de même que le câble " tout rouge " que M. Lemieux a tant à cœur.

" L'empire est quelque peu décousu et aurait besoin de beaucoup de fil."

Et voilà ce qu'un journal publié à Toronto pense du ministre des Postes. Nous attacherions peut-être moins d'importance à ces éloges s'ils provenaient d'un journal de notre parti, mais venant d'une publication indépendante avec un doux penchant pour les tories, ils ont une importance qui n'échappera à personne.

Et dire que dans la province de Québec, nos adversaires, ses compatriotes, n'ont pas d'injures assez grossières contre un des leurs que les journaux anglais portent aux nues.

Rétractation

Le " London Times ", qui avait récemment publié de confiance des attaques perfides contre la Commission du Transcontinental, sur la foi sans doute de quelque correspondant tory payé pour calomnier son pays à l'étranger, vient de reconnaître son erreur.

L'hon. S. N. Parent et ses collègues, dès l'apparition de ces libelles, avaient mis le " Times " en demeure de prouver les accusations ou de les rétracter. Le grand journal a sans doute constaté qu'il avait été induit en erreur, car il vient de prévenir l'hon. M. Parent par câblogramme que le mal va être réparé. Sans doute, il est un peu tard ; la calomnie a déjà fait beaucoup de chemin, et l'on ne se fait guère d'idée du tort causé aux entreprises canadiennes sur le marché européen

Tout de même, c'est un succès que d'avoir pu vider l'incident sans frais de procès. Voilà de la liberté de presse bien entendue.

L'hon. M. Fisher a Rome

Les journaux et une correspondance spéciale qui nous arrivent d'Italie confirment les nouvelles que nous avions déjà reçues du rôle important joué par le représentant du Canada, l'hon. M. Fisher, à l'Assemblée Générale de l'Institut International d'Agriculture qui vient d'être tenue à Rome.

Le ministre de l'Agriculture du Canada avait été élu premier vice-président du congrès et il a pris une part prépondérante aux délibérations

Ce congrès a une importance considérable ; on sait que le but de l'Institut international est de mettre fin aux fluctuations spasmodiques des prix agricoles, et s'il réussit, il épargnera des millions au commerce.

NOTES LOCALES

Sa Seigneurie le juge Malouin, est en ville depuis lundi.

M. Napoléon Garceau, avocat, de Drummondville et M. Sam. Deschamps avocat, de Thetford Mines, étaient ici mardi et mercredi.

M. et Mme P. H. Côté sont revenus samedi, de Québec.

Mmes Gustave Perrault et J. E. Perrault sont parties mercredi, pour un voyage à Québec.

Melle Lemieux, de Québec, est en visite chez sa tante, Mme Achille Gagnon.

M. J. E. Girouard, C. R., est revenu mercredi d'un voyage au Nominingue.

M. L. A. Carrier, régistrateur, de Lévis et M. Fafard, de Québec, étaient ici mercredi.

Melle Annette Girouard est venue passer les vacances du jour de l'an chez son père, M. J. E. Girouard, C. R.

M. F. Rouleau, de la Banque Molson est allé à Ste-Claire, lundi.

Melle Antoinette Beauchesne est revenue de Montréal, mercredi.

M. L. N. Leclerc, de Stanfold, était de passage ici samedi.

M. L. Lavergne M. P. et M. Harry Simpson, sont partis ce matin, pour Montréal où ils sont allés dans l'intérêt de notre Manufacture de Meubles.

Melle Laura Provencher est partie mercredi, pour un voyage à Montréal.

M. Patrice Blais, de Ham Nord, était de passage ici lundi.

M. le curé Côté et M. Desmarais, vicaire, de cette paroisse, sont allés dimanche et lundi, assister aux offices des Quarante-Heures à St Norbert d'Arthabaska.

On annonce la mort de M. P. L. Hubert, notaire, de Trois-Rivières

M. Harvey Girouard, marchand, de Stanfold, était en notre ville, jeudi.

M. et Mme Alfred Paris, de cette ville, sont allés passer le dimanche à Plessisville.

MM. George et Elphège Morin, de St-Norbert, étaient en ville, dimanche dernier.

M. Edouard Gérard, de Ste-Hélène, était de passage ici mercredi.

M. Adélard Laurendeau et son frère, de St-Paul de Chester, étaient de passage en notre ville mardi.

M. Octave Gaudet, de Ham, est en visite chez sa fille, Mme Philippe Pepin.

☞ Vous trouverez chez M. H. H. GUAY, à Victoriaville, du vin pour les Fêtes et du brandy, bon marché, et de qualité supérieure. Aussi assortiment complet de Fruits, Epiceries et Liqueurs de toutes ; Celery de Califournie.

Le magasin Ouellet sera ouvert tous les soirs jusqu'au 1er janvier 1909

Feu M. L. H. Demers

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Louis Honoré Demers fils de M. Honoré Demers de Victoriaville.

Il est décédé samedi âgé de 34 ans.

Ses funérailles ont eu lieu lundi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nous offrons à la famille nos condoléances.

Hommage à un docteur en droit

Québec, 14—A l'occasion de la réception de son diplôme de docteur en droit de l'université Laval, M. Cyrille F. Delâge, député du comté de Québec, à la législature, a été l'objet d'une manifestation fort sympathique de la part de ses électeurs, à Beauport.

On lui a présenté une toge à l'hermine immaculée, ainsi que l'anneau doctoral, emblème du doctorat en droit.

M. Chs. M. Hays

Le deuxième président et gérant général du Grand Tronc, M. Chs. M. Hayes, s'est embarqué à Liverpool à bord du " Baltic " de la ligne White Star, samedi dernier, pour revenir à Montréal.

L'Honnorable M. Oliver

Après une absence de plus de deux mois, l'honorable M. Frank Oliver est de retour dans la capitale, à Ottawa.

Suicide du Juge Blanchet

L'hon. J. G. P. Blanchet se donne la mort, vendredi, à Québec en se tirant nne balle au coeur

Québec, 11.—L'hon. J. G. P. Blanchet, juge de la Cour d'Appel, s'est suicidé vendredi vers huit heures, en se tirant une balle dans le cœur. Il est mort quelques minutes après, sans avoir prononcé une parole. Cette tragédie s'est déroulée dans la maison qu'occupait le juge Blanchet lorsqu'il était de passage à Québec, 48 avenue Sainte-Geneviève.

Ce suicide était prémédité. Hier matin, l'hon. juge Blanchet demanda à son fils, comptable pour la compagnie des Tramways de Québec, de lui prêter un revolver parce qu'il partait pour Montréal et désirait emporter une arme pour le voyage.

Ne se doutant de rien, son fils lui remit un revolver calibre 44 chargé de six balles.

On croit généralement que le juge Blanchet s'est suicidé dans un moment d'aberration mentale. Depuis quelque temps, le juge avait des allures étranges.

Il parlait souvent de la mort et se disait toujours fatigué. Il y a quelque temps, il demanda et obtint un congé, et le juge Carroll, de la cour supérieure, fut nommé temporairement pour le remplacer. Il se préparait à aller passer le temps de son congé à Montréal, où il demeurait avec sa famille, durant la plus grande partie de l'année.

Le juge Blanchet était âgé de 65 ans.

Né en 1843 à Saint-Gervais, il était le fils de feu C. Blanchet, notaire ; il fit ses études au séminaire de Nicolet, et entra à l'Université Laval, d'où il sortit en 1863 avec le tre d'avocat ; il fut nommé conseil du Roi en 1876, par le gouvernement provincial et par le marquis de Lornes, en 1880, bâtonnier du district de Québec en 1889 ; bâtonnier général de la province en 1891, conservateur en politique, il a représenté le comté de Beauce de 1881 à 1891 à la législature ; il fut nommé juge le 19 septembre 1891.

Il fut secrétaire provincial sous les gouvernements Ross et Mousseau et chef de l'opposition conservatrice contre Mercier de 1890 à 1891. Sur le banc de la cour d'appel il succédait à l'hon. M. J. Tessier. Il épousa en 1878 Jeannie, fille de l'honorable Silas Seymour, ingenieur américain. Il appartenait à diverses société scientifique et à maints clubs sociaux. Il fut l'un des juges qui ont siégé dans le procès Mercier.

Le juge Blanchet laisse trois fils et deux filles.

La bénédiction d'une Eglise

Québec, 14—La paroisse de la Tuque, qui vient de sortir comme par enchantement de la forêt, a été hier le théâtre d'une démonstration religieuse grandiose.

On y a bénit la première église de cet endroit appelé à devenir un centre commercial et industriel très important dans un avenir prochain.

La bénédiction a eu lieu à neuf heures. Elle a été faite par Mgr Latulippe, vicaire apostolique du Témiscamingue, dans la juriction duquel se trouve la nouvelle paroisse de la Tuque

Le discours du trône

M. Joseph Turcotte, député du comté de Québec, a été chargé de proposer, en français, l'adresse en réponse au discours du Trône, lors de l'ouverture du parlement d'Ottawa

L'automobile de Lady Laurier, évalué à $8,000. est réduite en cendre, avec d'autres, a Ottawa

Ottawa, 14—La combustion spontanée dans le garage de la " Canada Cycle et Motor Co. ", rue Sparks, a causé un incendie désastreux hier matin, dans lequel les automobiles de Lady Laurier, de M. T. L. Wilson ont été entièrement détruits, et trois autres fortement endommagés.

Les pertes s'élèvent à environ $15,000.

L'automobile de Lady Laurier, évalué à $8,000, qui avait été présentée l'année dernière au premier ministre, par des amis d'Angleterre, est une ruine complète.

Incendie à Trois-Rivières

Un grand incendie s'est déclaré dans la nuit de mercredi, à la " Machine Shop ", près du pont St-Maurice, et a causé pour $25,000 de dommages, couverts par les assurances.

Ce feu a consumé les coffres d'outils des pauvres ouvriers et jeté 100 hommes dans le malheur.

L'hon. M. Templeman

Il est rumeur à Ottawa que l'hon M. Templeman gardera son portefeuille et qu'il entrera au Sénat, l'un des sénateurs de la Colombie s'efforçant en sa faveur.

On sait que M. Templeman occupait un siège au Sénat avant d'être nommé ministre du Revenu de l'Intérieur.

Le Magasin OUELLET sera ouvert tous les Soirs jusqu'au 1er Janvier 1909.

LA MACHINE "OLIVER" CHEZ OUELLET

Le FIT REFORM chez OUELLET

Le Bon Marche chez OUELLET

Porcelaines, Faiences, Vaisselles de tous genres.
Un Grand Assortiment chez OUELLET

Un grand assortiment de Rideaux, à la paire et à la verge, vient de nous arriver, au Bon Marché chez OUELLET

ETRENNES DE TOUS GENRES A VENDRE CHEZ OUELLET

La Maison Ouellet vient de recevoir une tres jolie variété de Prelarts,
De toutes largeurs et de toutes Nuances.

Le Magasin Ouellet sera ouvert tous les Soirs jusqu'au Jour de l'An.

ARTHABASKA.

Décembre 11, 1908.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

THETFORD MINES

—M. Prosper Mercier, âgé de 54 ans, qui était à l'emploi de la " Johnson Asbestos Co." depuis nombre d'années comme maçon, était occupé à faire une cheminée sur une maison de la compagnie, lorsqu'il se sentit malade. Il descendit de son échafaud, puis il fut frappé d'apoplexie.

Le Dr J. A. Marcoux fut mandé en toute hâte, ainsi qu'un prêtre, qui lui administra l'extrême-onction. L'infortuné expira bientôt.

ST-NORBERT

—Melle Alice Payer, de St-Sylvestre, est en visite pour quelque temps, chez son oncle, M. L. N. Angers.

STE CLOTILDE

—M. Edouard Desfossés et sa famille ont laissé leur fromagerie mercredi pour aller passer trois mois à Ste-Perpétue, avec son beau frère M. Noël Côté.

Notre-Dame de Ham

—On annonce le mariage de M. Wilbrod Bélair, fils de M. Pierre Bélair, de Notre-Dame de Ham, avec Melle Adélina Paquet, fille de M. Benjamin Paquet, de Ham-Nord, pour le 5 janvier.

Ste-Hélène de Chester

—Mercredi dernier est décédé Joseph René, enfant bien-aimé de M. Joseph Paris. Nous offrons nos sincères sympathies à M. et Mme Paris.

—M. et Mme François St-Pierre ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis de la naissance d'un fils.

Parrain et marraine M. et Mme Lafrance.

—Le révérend Curé Lafond a été absent cette semaine.

—Samedi, le 12 du courant, les directeurs du cercle agricole se sont réunis en assemblée. Il y eut reddition de comptes par M. Joseph J. B. Janelle, lesquelles furent acceptés.

M. Arcadius Fortier, de la compagnie Fortier et Frères, a été nommé directeur en remplacement de M. Anthime Bisson sorti de charge pour cause de maladie.

—Lundi, le 14 de décembre, les conseillers ont siégé sous la présidence du maire.

Ils se sont occupés du prélèvement des taxes et ont nommé M. Ephrem Lafrance, conseiller en remplacement de M. Anthime Bisson sorti de charge pour cause de maladie.

—Lundi, il y a eu assemblée annuelle des membres du cercle agricole de Ste-Hélène sous la présidence de M. J. B. Janelle, dans le but de nommer ses directeurs pour l'année 1909. MM. Octave Fillion, Mathias Fillion, Napoléon Tessier, Napoléon Camiré, Arcadius Fortier, Calixte Lemieux et Ferdinand Fréchette ont été élus directeurs de notre cercle.

WARWICK

—Melle Marie-Anne Cantin est allée à Stanfold la semaine dernière, passer quelques jours chez son oncle, M. Edmond Lachance.

—Mme J. F. Blanchet, de Québec, passe quelque temps chez sa fille, Mme L. H. Pepin.

—Mme J. A. Lévesque, de Lévis, est actuellement en promenade chez ses parents M. et Mme Etienne Cantin.

—Melle Cécile Bédard est de retour d'une longue promenade, chez des parents à Québec.

—M. et Mme Rodolphe Baril sont allés à Montréal, cette semaine.

—Les importants travaux que nous avons fait faire à notre église sont maintenant presque terminés. Nous aurons sans contredit, un des plus magnifiques temps du diocèse.

—Le 13 courant, Mme L. H. Pepin, un fils qui a reçu au baptême, les noms de Joseph-Maurice. Parrain et marraine M. Maurice Pepin et Melle Bertile Pepin, oncle et tante de l'enfant.

STANFOLD

—M. l'abbé Tessier, chapelain des Révérendes Sœurs de l'Assomption, de Nicolet, était de passage au presbytère ces jours derniers.

—M. le curé et M. le vicaire sont allés à St Norbert ces jours derniers, prêter leur concours pour les Quarante Heures.

—Les membres du chœur de chant sont à préparer une messe harmonisée pour Noël, sous l'habile direction de Melle Rachel Baril, notre organiste.

—Le dix du courant est décédée à Nicolet Falls, Mme Jos. Forgues, autrefois de cette paroisse, à l'âge de quatre-vingt dix-huit ans. Les restes mortels ont été transportés ici samedi chez sa fille Mme J. B. Ruel. Le service et sépulture ont eu lieu le même jour. Nos sympathies à la famille en deuil. La défunte appartenait à la Congrégation des Dames de Ste Anne, de cette paroisse.

DIVERS

L'hon. M. Chs. Devlin, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, dans le cabinet provincial, est arrivé, ce matin, à Québec, de retour d'Europe, où il était allé faire un voyage dans les intérêts de son département.

M. Cyrille Roy, M. P. a décider de pratiquer comme avocat, comme il le faisait avant d'être appelé à exercer les fonctions de protonotaire de la Cour Supérieure. Il a ouvert son bureau sur la rue de la Gare, à Montmagny, au commencement de décembre et aura pour associé M. Réal Lavergne, avocat avantageusement connu dans ce comté.

Nous leur souhaitons plein succès.

Comme résultat des mesures restrictives adoptées par le gouvernement canadien, le printemps dernier, et comme résultat de la coopération des autorités impériales, pour diminuer l'immigration des Hindous dans la Compagnie Anglaise, les immigrants de l'Inde, dans cette province, n'ont été que six, alors que l'an dernier ils étaient plus de deux mille ; les immigrants japonais ont également été au-dessous de 500 cette année.

On rapporte au ministère des postes, à Ottawa, que le tarif de la poste à un sou dans les villes a déjà donné les plus heureux résultats, parcequ'il y a eu une augmentation considérable dans le volume des livraisons. On n'a pas encore pu faire, dans plusieurs cas, la comparaison entre l'augmentation du volume des livraisons et la diminution dans le revenu, conséquence de la réduction de taux de deux cents à un cent : mais les rapports accusent une augmentation considérable de lettres dans presque tous les centres de population où le nouveau tarif a été mis en vigueur, et on a tout lieu d'espérer qu'avant longtemps la réduction dans le revenu, à cause de l'augmentation dans la distribution ou livraison.

Le rapport pour la ville de Québec est terminé, et comme le volume des affaires postales a doublé, il résulte que le revenu postal n'a rien perdu.

On parle de la construction d'une voie ferrée unissant en ligne non interrompue les deux Amériques ; de New-York à Buenos-Ayres ; la traversée du Pérou, de l'Equateur et de la Colombie présentera de sérieuses difficultés.

En Suède, les ivrognes ne sont nourris, en prison, que de pain trempé dans du vin. La soupe au vin finit par les dégoûter et ils sortent souvent de prison complètement guéris.

Dans le quartier arabe du Caire, il y a plus de bains publics que dans les quatre plus grandes villes d'Europe réunies.

NAISSANCES

En cette ville, le 13 du courant, l'épouse de M. Edmond Perrault, un fils. Parrain M. Fernand Ouellet, marraine Melle Eva Carrier, de Victoriaville.

Le même jour, en cette ville, l'épouse de M. Isidore Denault, un fils. Parrain et marraine M. et Mme Louis Denault, de cette paroisse.

LA BENEDICTION

A genoux mes enfants qui voyez l'existence
Vous sourire sans fin et qui croyez d'avance,
Tenir tout le bonheur que vous promet l'espoir.
A genoux ! et que Dieu dans sa bonté puissante
Conserve encore longtemps dans votre âme
[insouciante
La paix qu'elle semble entrevoir !

Que vous portiez bien haut, toujours, vos jeunes
[têtes
Malgré les coups du sort et des sourdes tempêtes
Qui ravagent souvent le pauvre cœur humain,
Et que, remplis de foi dans les jours de
[souffrance
Vous regardiez vers Dieu, notre seule espérance,
Pour vous enseigner le chemin.

Vous aussi vous saurez combien de sombres
[heures
Peuvent tenir parfois la joie en nos demeures
Et causer le regret des jours qui sont bannis...
Mais riez et chantez !—l'enfance, la jeunesse
Ont besoin de gaîté, d'espoir et de tendresse :
Allez en paix, je vous bénis !

BENJAMIN SULTE.

Actes entrés au Bureau d'enregistrement

A Arthabaska

VENTES

Théodore Roy à Ludger Pepin 440 St Norbert.

Ludger Pepin à Omer Roy 389 et 391 St Norbert.

Félix Baril à Dolphis Vidal p. 45 Warwick.

Nap. Grégoire à Albert Lainesse 20 et 21, 1er rg Blandford.

RÉTROCESSIONS

Hervey Beaudet à Ls. Beaudet 481, 482 Ste Victoire.

Dme B. Crépeau à la succ. Eug. Crépeau d'une créance.

TRANSPORTS

J. E. Burns & al à James Burns Droits succ. sur 640, 641 Tingwick.

Delles Mary et Nellie Burns au même droits succ. sur 640, 641 Ting.

MARIAGE

Omer Roy et Delle Eva Pepin conv. de biens.

L'immigration française

Lorsque l'hon. M. Devlin était à Paris il a insisté fortement pour que les intérêts de la province de Québec reçoivent plus d'attention que par le passé en France.

Il a blâmé l'attitude hostile au Canada de M. Wiallard et a dit qu'il ne reconnaît plus l'agence canadienne comme représentant les intérêts de la province.

Il demandera la création de nouveau bureaux en France. "La Vérité" de Québec considère qu'il y a du danger à faire immigrer les français, en masse.

Ce projet d'immigration française cache une corde, continue le confrère, qu'on ferait bien de ne pas toucher si nous ne voulons pas compromettre notre avenir comme un tout. Ceux qui avocassent un courant d'immigration française disent que notre race est en danger imminent d'être absorbés par d'autres nationalités.

Ce danger n'est qu'imaginaire. Il n'y a pas de danger que Québec soit absorbée dans le grand courant anglo-saxon. Au contraire, notre élément fait des progrès sensibles dans l'Ontario et les autres provinces anglaises de la Confédération.

Feu le Dr Panneton

Montréal. 16—De notre bureau.—Le docteur J. J. Panneton, chirurgien dentiste, est décédé hier soir, à l'âge de 38 ans. à la suite d'une phitisie aigue. Le défunt était le frère de M. Elisée Panneton, directeur du Collège des Trois-Rivières. Après avoir pratiqué aux Trois-Rivières. il vint, il y a sept ans, s'établir a Montréal.

☞MM. les secretaires-trésoriers trouveront en s adressant à L'UNION, des blancs de rôle d'évaluation et de listes électorales, livres de compte, blancs de reçus, etc., etc.

JOURNAL FRANÇAIS

Le Gaulois, journal quotidien français, le plus grand journal du matin.

Directeur : Arthur Meyer, le célèbre homme de Lettre française.

Les membres de l'académie française sont les colloborateurs de ce journal patriote. Prix : trois mois, $3.20, Adresse : 2 rue Drouot, Paris.

Si quelques-uns de nos lecteurs désirent s'abonner à un journal français, nous leur conseillons celui-là. C'est ce qu'il y a de mieux en France.

QUEBEC HIDE & SKIN COMPANY.

Les plus grands acheteurs de peaux vertes au Canada.
Nous avons comme toujours pour vos peaux de bœufs, veaux, chevaux, moutons.
Laine, suif, pelleteries et vieilles claques. Demandez notre liste de prix.
QUEBEC HIDE & SKIN CO.,
QUEBEC, CANADA.

CANADA
Province de Québec
District d'Arthabaska } Dans la Cour de Circuit. Dans et pour le Comté de Drummond

No 8461.

E. Napoléon Turner, marchand tailleur, de Drummondville, dit district,
Demandeur.
vs.
Joseph H. Paquin, autrefois, commerçant de Wickham, maintenant de lieux inconnus dans les Etats-Unis d'Amérique,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Drummondville, 2 décembre 1908.
J. T. CAYA,
G. C. C.

CANADA
Province de Québec
District d'Arthabaska } Cour Supérieure
No 346

Jean Chs. Beaudette, voyageur de commerce, du village de Plessisville,
Demandeur,
vs.
Alphonse Després, journalier, autrefois de Victoriaville, aujourd'hui aux Etats-Unis,
Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

Arthabaska, 18 décembre 1908.
L. J. HOUDE,
Avt. du Demdr.
ADELARD PICHER,
Dep. P. C. S.

LES GRANDS FAVORIS !

LES
Scotch et Irish Whiskies
MITCHELL

Mûris en entrepôts avant d'être livrés à la consommation, ces whiskies possèdent des qualités spéciales qui les recommandent aux connaisseurs. Ce sont des liqueurs pures, chaudes, qui flattent le palais, favorisent la digestion et réveillent l'énergie.

Demandez-les à votre fournisseur.

DISTRIBUTEURS GÉNÉRAUX :
LAPORTE, MARTIN & CIE, Ltée, MONTRÉAL.

Derniers Arrivages

Grande quantité de Marchandises nouvelles pour les Fêtes

CHEZ

H. H. GUAY

Marchand Importateur

VICTORIAVILLE, P. Q.

Nous remarquons chez M. H. H. Guay l'arrivée, depuis quinze jours, d'un grand nombre de chars de marchandises.

Voici ce que nous avons vu arriver et décharger depuis quelque temps :

5 chars de Pommes de conserves et fameuses.
3 chars de Melasse Barbade No 1.
1 char de Sirop Gloria.
1 char de Harengs extra du Labrador, quarts et demi-quarts.
1 char de Morue extra belle.
½ char d'anguille et truite des lacs.
1 char de biscuits assortis.
1 char de Candy, 500 seaux et plusieurs quarts.
1 char d'huile américaine.
1 char d'Allumettes Eddy.
2 chars de Gin J. D. K. 500 rouges et 1000 vertes.
1 char de Canned Goods assorties.
1 char de Vin Canadien.
40 quarts de Vin de Messe, de Reus, en Espagne.
20 quarts de Vin Blanc Misa pour malades, venant de Jarez, de la Frontera, en Espagne.
1 char de Brandy assorti et des meilleures marques d'Eau de Vie venant de la Charente Inférieure, près de Cognac et Larochelle, où ont vécu les ancêtres de M. Guay et où il fait ses achats d'Eau de Vie et de Brandy.

Nous recevrons 2 CHARS D'ORANGES vers le 15 décembre.

Pas besoin de vous dire que l'assortiment d'Epiceries et Liqueurs est des plus complet.

Nous donnerons GRATIS pour chaque achat de $5.00 un billet sur un magnifique service de Vaisselle et un article de luxe.

Tonique, péritif, Reconstituant

Le Vin des Carmes

Le plus ancien des Vins Médicinaux

est prescrit avec le plus grand succès par la Profession Médicale dans les cas d'Anémie, Manque d'Appétit, Dyspepsie, Irrégularités des fonctions sexuelles. Recommandé aux Convalescents des Fièvres et de toutes les maladies débilitantes.

Généralement adopté dans les Hôpitaux

HOSPICE DES SŒURS DE LA CHARITÉ.—Nous soussignées, certifions que le VIN DES CARMES est un excellent tonique qui a fait un bien réel à celles de nos Sœurs qui en ont fait usage. Plusieurs de nos Missions l'ont aussi employé avec succès.

LES SŒURS DE LA CHARITÉ DE QUÉBEC.

Dépositaires Généraux : A. TOUSSAINT & CIE, Québec

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 15 janvier 1909, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et revenir, entre Kinnear's Mills et Robertson Station à commencer le 1er avril prochain.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Kinnear's Mills, Robertson Station, Maple Hill et Pontbriand, et au bureau de l'inspecteur des Poste à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.
Ottawa, 15 décembre 1908.

☞MM. les propriétaires de beurreries et fromageries trouveront à L'UNION du papier parchemin, petits livres de fromagerie, enveloppes, etc.

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., lundi, 28 décembre 1908, des soumissions pour la construction d'un prolongement au quai de St-Alexis, Baie des Ha ! Ha ! comté de Chicoutimi, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour prolongement du quai, à St-Alexis, Baie des Ha ! Ha !"

On peut consulter les plans et devis en s'adressant aux bureaux de M. A. R. Décary, ingénieur-résident, Hôtel des postes, Québec, de M. J. C. Taché, ingénieur-résident, Chicoutimi, P. Q., ainsi qu'au ministère des travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de la valeur de mille deux cents dollars ($1,200.00), à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAP. TESSIER,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 26 novembre 1908.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 15 janvier 1909 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et revenir, entre Ste-Clothilde et Victoriaville à commencer le 1er avril prochain.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Ste-Clothilde et Victoriaville, et au bureau de l'inspecteur des Poste à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.
Ottawa, 26 novembre 1908.

On Demande un Forgeron

On demande un bon forgeron chez M. Anthime Compagna à St Paul de Chester. Des bons gages seront payés à un homme sobre qui connaîtra bien le ferrage des chevaux et qui travaillera le bois. De l'ouvrage pour un an. S'adresser à

ANTHIME COMPAGNA,
St Paul de Chester.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 15 janvier 1909, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et revenir, entre Clapham et Inverness à commencer le 1er avril prochain.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Clapham, Inverness, Lower Ireland, Millfield and Irvine et au bureau de l'inspecteur des Poste à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.
Ottawa, 2 décembre 1908.

CANADA
Province de Québec
District d'Arthabaska } Cour Supérieure

Acte des Élections Fédérales contestées.

IN RE :

Election d'un membre pour la Chambre des Communes pour le district électoral de Drummond et Arthabaska, dans le district judiciaire d'Arthabaska, tenue le 19e jour d'octobre et le 26e jour d'octobre 1908, étant respectivement les jours de nomination et de votation.

Avis est donné par les présentes qu'une contre-petition a été présentée sous l'autorité de la loi des Elections Fédérales contestées contre Luc Louis Philippe Poulin de Courval candidat à l'élection susdite pour le district électoral de Drummond et Arthabaska.

Donné à Arthabaska le 9e jour de décembre, 1908.

ARTHUR GIROUARD,
Officier-Rapporteur.

Province de Québec,
District d'Arthabaska.

Défense d'Avancer

Je donne par le présent avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par ma femme ou qui que ce soit sans un écrit signé de ma main.

Donné à Victoriaville ce 25 novembre 1908

JOSEPH PRINCE.

Ventes par le Shérif

C. S. A. No 238.—Banque des cantons de l'Est contre J. C. Noël ET AL.

Un emplacement, en la ville de Thetford Mines, étant le No 179 du cadastre, avec bâtisses. Droits de mines et autres restrictions réservés à King Bros, et sujet à une rente foncière annuelle de six piastres aux Rev. Sœurs de la Charité.

Vente à la porte de l'église paroissiale de St-Alphonse de Thetford le 22 décembre 1908 à 9 hrs A. M.

C. C. D. No 923.—D. Guévremont contre Norb. Martin. La moitié Nord Ouest du lot cadastral no 26 au 6me Rang de Simpson.

Vente à St-Lucien, à la porte de l'église, le 24 décembre 1908 à midi.

P. L. TOUSIGNANT,
Shérif.

17 Dec. 1908.

Restaurant VICTORIA

W. S. BROCHU, PROP.

VICTORIAVILLE

Allez au RESTAURANT VICTORIA si vous voulez manger des bonnes HUITRES sur écailles et au verre.

Aussi, vous trouverez
Fruits et Bonbons,
Cigares, Tabac, et
Epiceries de choix, etc., etc.

PORK AND BEANS, un bon repas vous sera servi à la carte.

Seul agent pour

Vichy Lemonade LA FRANÇAISE

F. I. LAFLECHE
Médecin Chirurgien
Pour le Canada et les Etats-Unis
WARWICK, P. Q.

A Vendre

Une bonne boutique de forge, avec son outillage, maison et emplacement situés dans le village de Notre-Dame de Ham. (Ci-devant Fecteau Mills).

Un très bon poste pour un forgeron.

Le tout en bonne condition. Conditions faciles.

S'adresser à
ARTHUR PAYER,
Notre Dame de Ham,
Comté de Wolfe P. Q.

3 mois.

Avis

$25.00 de Récompense

La somme de $25.00 sera donnée à toutes les personnes qui dénonceront à la Compagnie The Continental Heat and Light Co., à Montréal P. Q., et lui donneront des preuves suffisantes pour faire arrêter et condamner les personnes qui empiètent et détruisent la propriété de la dite Compagnie. C'est une offense criminelle d'endommager de quelques façons que ce soit les poteaux, fils, accumulateurs ou toutes autres propriétés de cette compagnie.

Celui qui se rend coupable de cette offense est punissable d'amendes ou d'emprisonnement, de plus il s'expose à être victime d'un accident mortel.

(Signé)
THE CONTINENTAL HEAT & LIGHT CO.
Montréal, P. Q.

AVIS

Je donne avis par les présentes que je ne serai responsable d'aucune dette contractée par mon fils sans une autorisation spéciale par écrit de ma part.

Signé à Stanfold ce 16 Novembre A. D. 1908.

JOSEPH THIBAUDEAU,
Stanfold, P. Q.

F. X. LAFLECHE
Médecin
Pour le Canada et les Etats-Unis
WARWICK. P. Q.

La Vigaudine

est supérieure à l'eau de javelle ; elle n'a pas sa pareille pour blanchir le linge de toile ou de coton et enlever les taches de fruits, thé, etc., etc.

Demandez-la à votre Epicier.

O. VIGAUD, Manufacturier, 719 Ave Mont-Royal, Montreal.

Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en
48 HEURES
les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les injections et les injections.

LA BANQUE MOLSON

INCORPORÉE EN 1855

Capital, - - - $3,874,000
Fonds de Réserve - $3,874,000

Possède 65 succursales au Canada et des Agents et Correspondants dans toutes les principales villes du monde.

ON Y TRANSIGE TOUTES LES AFFAIRES GENERALES DE BANQUE

DEPARTEMENT D'EPARGNE

à toutes les succursales. L'intérêt est alloué aux plus hauts taux courants.

Succursale d'Arthabaska, Que.,
H. G. W. BADGLEY,
GÉRANT.

Exigez la marque de de commerce ci-haut

MANUFACTURIERS

Harnais, Colliers, Selles, Valises, Sacs de Voyages Couvertes à chevaux, etc., etc.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST. MONTREAL, Can

Terre à Vendre

Cinquante acres de terre en culture sur le vingtième lot du huitième rang de Tingwick, à un demi mille du bureau de poste de Trout Brook, de la fromagerie et des magasins, la terre est d'excellente qualité, avec les bâtisses. Prix $900.00.

S'adresser à
NORMAN THURBER,
Trout Brook,
Ou à Lavergne & Garneau, Arthabaska.

Dr. P. A. Gastonguay

Elève des hôpitaux de Paris, Berlin, Vienne et Londres.

Spécialités : Maladies des femmes et des enfants.

Heures de consultation : 2 à 5 hrs. P. M. et 7 à 8 hrs. P. M.

Téléphone 1881.

59 rue St-Ursule,
QUÉBEC.

J. E. GIROUARD ARTHUR GIROUARD

Girouard & Girouard
AVOCATS

Bureau : Rue de l'Eglise, ancien bureau de Laurier, Lavergne & Côté.

PAUL A. BEAUDRY L.L. M.
AVOCAT
Arthabaska
Etude en face du Bureau de Poste.

ROMEO ALIE
BOURREUR
VICTORIAVILLE, P. Q.,

M. Alie se charge aussi des réparations de Meubles, etc., etc.

Spécialités : Bourrures de voitures.

Une visite est sollicitée.

HOTEL ALBION
TENU PAR
Comtois & Lavertu
PROPRIÉTAIRES
Arthabaska, P. Q.

MM. COMTOIS & LAVERTU ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils ont acheté l'hôtel situé en face du palais de justice d'Arthabaska.

Cet hôtel qui sera remis à neuf, par les nouveaux propriétaires, offre tout le confort désirable au public et aux voyageurs.

Chambres bien meublées, grand salon, cuisine de première classe, sous la surveillance d'un chef cuisinier, liqueurs de choix, cigares, etc.

MM. COMTOIS & LAVERTU espèrent mériter l'encouragement du public et ils promettent satisfaction.

Une visite est sollicitée.

COMTOIS & LAVERTU,
Arthabaska, P. Q.

AVIS

Je donne par le présent avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par ma femme, à moins d'un écrit signé de ma main.

Donné à St-Philippe de Chester ce 25 septembre 1908.

NAP. HAMEL.

Listes électorales à vendre à ce bureau.

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservée, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon.

Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père—ou la mère, si le père est décédé—de toute personne, qui éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du terrain entré pour la dite personne comme homestead, les conditions de cet acte quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire, pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croissantes dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'Agent du district de cette intention.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

W W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée

A Vendre ou à Echanger

Une vingtaine d'engins et bouilloires de seconde mains de tous genres depuis 3 forces à 150 forces en bon état de service, garantis, à vendre à bonne condition pour prompt acheteur adressez-vous de suite chez

NAP. J. MERCIER,
Rue St Laurent,
Lévis, P. Q.

A Vendre ou à Concéder

Dix-huit beaux emplacements à vendre ou à concéder dans la ville de Victoriaville, à quatre ou cinq minutes de marche de la gare, bel endroit, bonne terre et à bas prix. S'adresser à M. Romuald Paradis, commerçant de peaux, à Victoriaville.

A. NORMANDIN
RESTAURATEUR
MARCHAND DE
FRUITS, BONBONS,
TABAC, CIGARES,
CIGARETTES, PIPES,
Porte-Cigares, Porte-Cigarettes, etc.
☞Porte voisine du magasin H. H. Guay et de la Banque de Québec.
VICTORIAVILLE P. Q.

AVIS

Journaliers de Fermes et Domestiques.

J'ai été nommé par le Gouvernement Canadien pour placer dans le comté d'Arthabaska, les immigrants venant de France et de Belgique comme fermiers ou domestiques. Les personnes désirant des serviteurs devront me notifier par correspondance ou autrement déclarant amplement le genre de serviteur requis, le temps voulu et le salaire offert.

Le nombre d'immigrants peut ne pas être suffisant pour subvenir aux demandes, mais tout le soin possible sera mis pour obtenir l'aide requis.

LEON SAMSON,
Agent de placement du Gouv. Canadien.
STANFOLD, P Q

BARDEAUX DE CEDRE

Bardeaux de Cèdre de qualité supérieure

La production annuelle de nos moulins est de **100 MILLIONS,** donc nous pouvons assurer notre clientèle de pouvoir toujours exécuter leurs commandes avec diligence.

AUTRE SPÉCIALITÉ :

Planche d'Epinette planee et embouvetee.

Adressez :

THE METIS LUMBER COMPANY,
PRICE,
Co. de Rimouski, P. Q.

Le Dr Citron

Voulez-vous connaitre le nom de l'un des meilleurs médecins de famille, et certainement le meilleur marché qu'il soit possible de trouver.

C'est le Dr Citron. Qui, un citron jaune et aigre ordinaire, que vous pouvez acheter chez n'importe quel épicier pour quelques sous.

Voici quelques-uns des services que vous rendra le Dr Citron, si vous lui en donnez la chance.

Pressurez-le dans un verre d'eau chaque matin et buvez-le avec très peu de sucre. Il tiendra votre estomac dans le meilleur état possible et ne laissera jamais entrer Mme la Dyspepsie, qu'il hait cordialement.

Si vous avez des cheveux noirs et s'il commencent à tomber, coupez une tranche de citron et frottez-vous-en la tête.

Pressurez-le dans une pinte de lait, et ça vous fera un mélange pour vous frottez la figure soir et matin, qui vous donnera un teint de princesse.

Pressurez-le dans une égale quantité de glycérine et frottez-vous les mains dans ce mélange avant de vous coucher. Le matin, lavez-vous les mains parfaitement dans de l'eau chaude, appliquer encore du citron pur, mais quelques gouttes seulement cette fois. Vous ne devez pas suivre ce traitement trop longtemps car la blancheur éclatante de vos mains rendra jalouses toutes vos voisines

Si vous avez un mal de tête, coupez le Dr Citron en tranches et frottez-vous-en les tempes. Le mal disparaîtra.

Retour de Mgr Sbaretti

Le délégué apostolique au Canada

New-York, 10—Sa Grandeur Mgr Donato Sbarretti, qui assista récemment aux côtés de Son Eminence le Cardinal Vannutelli, légat de Sa Sainteté au Congrès Eucharistique de Londres et qui depuis 1902 est délégué apostolique au Canada est arrivé ce matin dans notre port, à bord du vapeur " Kœnigin Louise " venant de Gênes, Italie.

Mgr Bruchési au Vatican

Rome, 10.—Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a été reçu en audience privée, ce matin, par le St-Père.

Sa Grandeur a profité de cette circonstance pour faire ses adieux au Souverain Pontife, avant son départ de la Ville Eternelle qu'il quittera bientôt pour retourner dans sa ville épiscopale.

Pour se tenir au courant des littératures des principaux pays d'Europe, il faudrait lire, en moyenne, 130 livres par jour. En effet, la production annuelle de l'Allemagne est de 20,000 livres ; celle de la France, 11,000 ; celle de l'Italie, 9,000, celle de l'Angleterre, 6,000.

SAMEDI-NOEL

Le numéro de gala que le *Samedi* publie à l'occasion de Noël est maintenant en vente au prix ordinaire. Hâtez-vous de vous en procurer un exemplaire, car le tirage est limité. Extrait du Sommaire : Gravure frontispice en plusieurs couleurs : méditation. Casse-tête chinois. Concours du carré. Concours sentimental. Concours de devinettes. Commencement du grand concours de Noël avec 75 prix d'une valeur de 40 à 50c. Fin du concours d'automne. Carnet éditorial. Noël : poésie. Légende de Noël. Coups de piton. Patrons May Manton. Chroniquette. Par-ci Par-là. Vieux almanachs. Le temps des accolades. Tribune politique. 1er Numéro du grand et nouveau feuilleton à sensation : Noël Tragique, par Henri Demesse. Vos yeux, chanson. Souvenirs. Le Papa du Petit Jésus. Un réveillon en 1877. L'oie de Noël. La Noël du Petit Jésus. Encyclopédie. Plan d'une voiture en papier à être construite par les enfants, etc., etc. 60 pages de gravures en couleurs et de texte varié.

En vente partout : 5c au Canada ; 7c aux Etats-Unis. Numéro spécimen par la poste 5c en s'adressant au " Samedi," 198 Boulevard St-Laurent, Montréal.

Passe-Temps-Noël

Le Mendiant d'Amour (nouveau succès de Dalberty) ; Je Crois (dernier succès d'Occellier) ; La Légende du Rouge-Gorge (berceuse de Noël) ; Noël d'Augusta Holmès ; Noël du Laboureur (redemandé) ; Marche des Canadiens-Français (interprétée par Mlle d'Orgeval) ; le Terrible Meridional (chanson comique interprétée par Ravaux) ; pour piano : Valse d'Automne (inédite) ; Marche de Rakoczy. Tels sont les titres des 9 morceaux de musique que contient le dernier numéro du "Passe-Temps". Le tout accompagné de huit pages de bonne et saine lecture. Un numéro, 5c. Pour passer agréablement les longues et tristes soirées d'hiver, abonnez-vous au " Passe-Temps ". Un an, Canada, $1.50 ; Etats-Unis, $2.00. Adresse : LE PASSE-TEMPS, 16 Craig Est, Montréal.

Plumes Fontaine **STERLING** la meilleure et la plus perfectionnée à vendre à bon marché à la Librairie de Victoriaville

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Vacance de Noël et du Jour de l'An

Des billets d'excursion seront vendus entre toutes les stations sur le Grand Tronc au Canada. Aussi, des stations au Canada pour Détroit et Port Huron, Mich., Buffalo, Black Rock, Niagara Falls, Suspension Bridge, Rouses Point et Massena Springs, N. Y., Island Pond et Swanton, Vt., et les stations intermédiaires, au prix

D'un Simple Billet de 1ère Classe

Bons pour partir les 24 et 25 décembre ; limite de retour : 28 décembre 1908, aussi le 31 décembre 1908 et le 1er janvier 1909. Limite de retour, 4 janvier 1909.

Et au prix d'un Billet de Première Classe et d'un tiers de plus

Bons pour partir du 21 au 25 décembre inclusivement et du 28 décembre 1908 et le 1er janvier 1909, inclus. Limite de retour, 5 janvier 1909.

Pour plus de détails, s'adresser aux Agents de cette Compagnie.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Changement Général d'Horaire

Lu et après le lundi 11 Octobre 1908 les trains laisseront Lévis comme suit :

8.15 a. m.—Express à Malbaie, Rivière-du-Loup, et Campbellton, tous les jours, dimanche excepté.

4.20 p. m.—Express pour Riv.-du-Loup, tous les jours, samedi et dimanche exceptés.

5.35 p. m.—Express Maritime pour Halifax et St-Jean, tous les jours, mais le samedi ce train ne se rend qu'à Ste-Flavie.

12.50 p. m.—Express Maritime pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, avec chars parloir et à diner.

4.15 p. m.—Express pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, dimanche excepté, avec char buffet.

Pour autres informations concernant les chars Dortoirs et Parlors, s'adresser aux Bureaux des Billets de la Ville, No. 7, rue Du Fort et No 22, rue Dalhousie et 349 rue St-Paul. Téléphones, 530 et 99.

BAUME RHUMAL

Le spécifique par excellence des AFFECTIONS de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS.

25 ans de succès constants dans le traitement de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de L'ENROUEMENT.

Détruit les germes de la consomption lorsqu'il est pris au début. Agit promptement et sûrement.

Convient aux jeunes enfants comme aux adultes.

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS : 25c. LA BOUTEILLE.

L'EAU DE VIE

¶ Pris à dose modérée, le Gin—quand il est pur—est une véritable EAU de VIE, parce qu'il représente, sous un petit volume, une source d'énergie précieuse pour celui qui exécute un travail fatigant, pénible, exténuant.

LE GIN "CROIX ROUGE"

Est garanti strictement pur.

¶ Fabriqué sous la surveillance du Gouvernement Canadien, avec les meilleurs genièvre et grains canadiens, il est distillé à la mode hollandaise d'autrefois, redistillé et mûri pendant des années en entrepôt où il acquiert cette finesse, ce bouquet, cette saveur qui le classent au premier rang.

¶ Y a-t-il lieu d'hésiter entre le Gin "Croix Rouge" et les GINS IMPORTÉS DE HOLLANDE qui ne sont soumis à aucun contrôle officiel et sont livrés à la consommation sans aucune espèce de garantie de pureté, de qualité, de maturité ?

Chaque bouteille de GIN "CROIX ROUGE" est garantie par l'Étiquette Officielle du Gouvernement Canadien.

BOIVIN, WILSON & CIE,
SEULS AGENTS
520, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

VOITURES A VENDRE

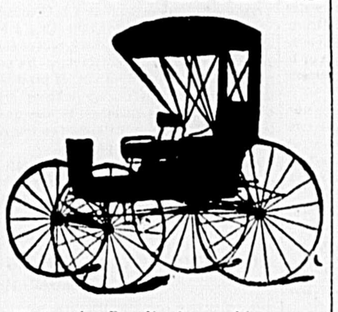

M. Antoine Paradis, charron bien connu, de Plessisville, Somerset, comté de Mégantic, a à vendre dans le moment

800 VOITURES

d'été de toutes sortes,

Buggies à un et deux sièges, Concords, Voitures de Familles, etc

Toutes ces voitures sont bien finies et sont à vendre à bon marché.

L'établissement de M. Paradis est le plus considerable qu'il y ait dans les Cantons de l'Est et la réputation de son ouvrage n'est plus à faire. Toutes les voitures qui sortent de cette boutique sont solides, élégantes et bien finies.

Allez faire une visite à l'établissement de M. Paradis avant d'acheter ailleurs.

Deux charrons trouveront de l'ouvrage à la boutique de M. Paradis en s'adressant à M. Paradis.

Plessisville, 4 avril 1901.

ANTOINE PARADIS
Manufacturier

Z. DUCHARME

MARBRIER

VICTORIAVILLE

Ouvrages en marbre et en granit, Monuments. Epitaphes et Poteaux pour l'entourage des lots, etc.

Une visite est sollicitée.

C. A. GAUVREAU

NOTAIRE

Agent de la Cie d'Assurance la " Queen "

STANFOLD

Docteur W. LaRoche

Médecin - Chirurgien
WARWICK, P. Q.

HOTEL PLAISANCE

EN FACE DU COLLÈGE
EDMOND PERRAULT
PROPRIETAIRE
Arthabaska, P. Q.

Ce vaste et magnifique hôtel situé dans un endroit charmant, au centre des affaires est le rendez-vous du public voyageur.

On y trouve tout le comfort désirable. L'ameublement y est du dernier goût. Les chambres sont spacieuses et éclairées à l'électricité.

SALLES D'ECHANTILLONS,
EXCELLENTE CUISINE,
LES MEILLEURES LIQUEURS
CIGARES DE CHOIX, ETC., ETC

août 02.—1 a.

JOSEPH AUDET

Peintre décorateur

A VICTORIAVILLE

Marchand de Tapisseries, Peintures, Huiles Vernies, Vitres.

Décorations d'Eglise Dorure Peinture décorative et d'ornementation.

Posage de Tapisseries, Posage des Vitres Imitation des Bois et Marbres Encadrement de Tableaux, Gravures Glaces, etc.

Réparation des Meubles et en général tous les ouvrages du Peintre et du Tapissier décorateur.

Spécialité :

Peintre d'enseigne.

JOSEPH AUDET
Peintre décorateur
Victoriaville

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

L. R. LAVERGNE
Avocat
ARTHABASKA
L. R. LAVERGNE, LL.B.
Ancien Bureau de LAURIER, LAVERGNE & COTÉ, rue de l'Eglise.

PERRAULT & PERRAULT
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau : Rue de l'Eglise
J. E. PERRAULT GUSTAVE PERRAULT

WALSH & POISSON
Avocats
ARTHABASKA, P. Q.
J. F. WALSH, B. A.
JULES POISSON, M. L. L.
Bureau : En face du Bureau de Poste

A. L. DUFRESNE
INGENIEUR CIVIL
Arpenteur Provincial et fédéral,
Membre de l'Association des Ingénieurs Civils du Canada
SOLLICITEUR DE BREVETS
Bureau : 55½ rue King.
SHERBROOKE, P. Q.
Téléphone Bell 349.

P. A. B. FEENEY, B. A. LL. B.
NOTAIRE
STANFOLD, P. Q.
ASSURANCE VIE ET FEU
Ancien bureau de J. A. HEBERT.

ENCRE DE CHINE, pour marquer le linge, à vendre au bureau de L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

A. BEAUCHESNE

FERBLANTIER-PLOMBIER
MARCHAND - DE - FER
ARTHABASKA

Vu l'augmentation considerable de mes affaires, et pour rencontrer les demandes de tous les jours, j'ai beaucoup agrandi mon établissement, pour me permettre de donner satisfaction au public.

Je desire en même temps faire connaitre au public que j'ai ouvert un

MAGASIN DE FER EN DETAIL

Le public trouvera à mon magasin toutes les Ferronneries de tablettes, et tous les autres articles qui entrent dans la ligne de Ferronnerie, tel que Peintures, Vernis, Huiles, Mastic, etc.

Je continuerai comme par le passe le commerce de Ferblanterie et Plomberie, et vous trouverez toujours mon STOCK AU COMPLET.

Poêles de Cuisine,

Un assortiment considerable et varié dans tous les goûts.

Venez voir, ça vaut la peine.

Une visite est sollicitée.

10 nov 1904—1a

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

(VIS-A-VIS DEVANT BUTEAU & PROULX)

MANUFACTURE DE

ENGRENAGES BOUILLOIRES,
MOULINS A BATTRE,
MOULINS A BARDEAU,
MOULINS A SCIE ET A BARDEAU
POMPES, [illegible]ES,
[illegible]ES, EVIERS,
VAISSEAUX EN FONTE, etc., etc.

Fournaises de tous genres

Seuls manufacturiers au Canada du célèbre

ARRACHE-PIERRES

Patenté par J. V. MONFETTE, en octobre 1899

Conditions Libérales.